

avoir Rellie en peau de mouton et pausé)			
Les titres à 76 volumes Registre fran-	10. 9.	0	
cois a—a 2/9 piece)			
avoir Broché et pause Les titres a 2			
volume a 9	0	1	6
avoir pause Le titre au grd Registre	0	0	3
avoir pause les titres a 35 vol de registre	8.	9	
tan anglois que francois qui etoit Relie			
dan Le Bureau anCiennement a 3d			
avoir RaCommode et Colle des feulies			
aquelq Registres qui Etoit Detaché	1.	6	

Cours dalifax L. 11. 18. 8

que je Sertifie veritable Selon La Con-
vention fait aveque mr alsopp Quebec ce 24e
juin 1769. jo. Bargeas Rellieur

pour aquis Ce 16e 7bre 1769. Bargeas.

X X X

Maintenant, il reste à savoir ce que Bargeas devint après 1774, alors que la république voisine est en formation et que les Américains envahissent le Canada.

Notre relieur fuit-il aux États-Unis, retourne-t-il en France ou meurt-il ignoré dans quelque coin de la province de Québec ?

Laissons ce point aux chercheurs de demain ?

E.-Z. MASSICOTTE

LES DISPARUS

Mgr Louis Richard — Né à Saint-Grégoire de Nicolet le 28 novembre 1838, du mariage de Jean-Noël Richard et de Marie Massé. Ordonné prêtre à Nicolet le 25 septembre 1864, il passa sa vie au séminaire des Trois-Rivières dont il fut professeur de philosophie, directeur, vice-supérieur puis supérieur. Chanoine du chapitre des Trois-Rivières. Proto-notaire apostolique en 1900. Décédé aux Trois-Rivières le 6 janvier 1908. Auteur de *Histoire du collège des Trois-Rivières: première période, de 1860 à 1874*, publiée en 1885.

Lettre du ministre à l'évêque de Québec

A Rambouillet, le 28 juin 1713

Monsieur,

L'attention continuelle que le Roy a de donner des marques de sa piété et de ses bienfaits à l'église cathédrale de Québec a porté Sa Ma^{té} à faire present à cette église d'un ornement complet qu'elle a fait faire et que j'ay adressé par son ordre à M. de Beauharnois pour l'envoyer à M. Begon qui vous le remettra. Ce nouveau present de Sa Ma^{té} et tout le bien qu'elle fait annuellement à toutes les églises et communautés de la Nouvelle-France doivent réunir et redoubler les prières de ceux qui les composent pour demander à Dieu la conservation de Sa Ma^{té}. Je suis persuadé que s'ils suivent votre exemple et les mouvemens que le devoir, l'amour et la reconnoissance inspirent naturellement aux bons coeurs ces prières seront ferventes et continuelles. Je vous prie de le recommander à tous les ecclésiastiques quoy que je sois bien convaincu que vous n'avez pas besoin de l'estre excité sur cela.

Je suis &^a (1)

LES DISPARUS

L'honorable juge Pierre Bédard—Né à Charlesbourg le 13 novembre 1762, du mariage de Pierre-Stanislas Bédard et de Marie-Josephte Thibault. Il reçut sa commission d'avocat le 6 novembre 1806. Elu député en 1729, il fit partie de la Chambre d'Assemblée jusqu'en 1812, d'abord comme représentant du comté de Northumberland, puis de la basse-ville de Québec et enfin de Surrey. M. Bédard fut nommé juge provincial des Trois-Rivières le 11 décembre 1812. Décédé aux Trois-Rivières le 26 avril 1929. Isidore Lebrun, dans son *Tableau des deux Canadas*, attribue à M. Bédard la paternité de deux ouvrages *Observations critiques sur les ouvrages de Lamennais et de M. de Bonald* et *Traité du droit naturel démontré par des formules algébriques*. Il se peut que le juge Bédard ait écrit ces deux ouvrages mais il est certain qu'ils n'ont jamais été publiés.

(1) Archives de la province de Québec.